



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales



1, 2, 3, ...

la rentrée scolaire
2005 - 2006



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • SEPTEMBRE 2005 • N° 19

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

5 Informations générales

- Le Réseau Natura 2000 se met progressivement en place.
- Les modifications en matière de facturation d'eau
- Ventes de bois de chauffage
- L'Allocation de chauffage : Le CPAS vous informe
- Eté solidaire, je suis partenaire - 2005
- Les cours de danse reprennent à Vaux-Chavanne
- CHENE-AL-PIERRE : Cabaret Wallon
- MANHAY : Animation culturelle : Djazans walon
- Exposition à la Maison communale
- MANHAY : Roller, véritable sport.
- MANHAY : Un rallye de quads propre
- Judo club de Grandménil
- Des bénévoles pour Cap 48
- Un brin de soleil pour «Les Cheveux d'Argent» de Grandménil-Lafosse-Manhay
- Construisez votre village idéal !!!
- Appel à projets lancés aux jeunes
- La Ligue des Familles
- Cartes d'identité sécurisées
- Zone de police : Nous vous informons

18 Carnet civil

18 Syndicat d'initiative

- Le marché hebdomadaire de Manhay

19 Agenda

EDITORIAL

Septembre ... la rentrée des classes. Je voudrais tout d'abord souhaiter une excellente rentrée à toutes nos chères petites têtes blondes, à leurs parents, ainsi qu'à tous les enseignants.

Malgré l'enthousiasme qui caractérise à chaque fois un début de nouvelle année scolaire, je ne peux m'empêcher d'être triste, car une de nos écoles, celle de Chêne-al-Pierre, vient de fermer ses portes. Une école qui ferme, c'est une page de la vie du village qui se tourne...

Septembre ... une nouvelle législation en matière de sécurité routière est entrée en application : la vitesse est réduite à 30 km/heure devant les écoles. Cette mesure sera rappelée à tous les usagers, par les panneaux de signalisation ad hoc. Pensez à la sécurité de nos enfants et levez le pied. La police veille !

Septembre ... c'est aussi le temps des dernières journées ensoleillées, propices aux ballades en forêt. Afin de préserver la richesse de ce patrimoine naturel que sont nos forêts, il est primordial que tous les usagers la respectent... Il est important d'en préserver la flore, et de ne pas en perturber la quiétude, pour éviter de déranger les animaux qui y vivent.

Où peut-on se promener? Le décret wallon du 16 février 1995 régit la circulation en forêt : toutes les voiries traversant les forêts, en dehors des chemins privés signalés par une barrière ou un panneau, sont ouvertes à la circulation du public.

Il faut distinguer différents types de voiries : les sentiers, les chemins, les routes. Les sentiers sont uniquement autorisés aux piétons, sauf balisage pour d'autres utilisateurs; Les chemins sont accessibles aux piétons, cyclistes, cavaliers, skieurs; Les routes peuvent être empruntées par tous.

En ce qui concerne les véhicules à moteur, le décret est assez restrictif. Ils ne sont autorisés que sur les routes, c'est-à-dire une voirie spécialement aménagée pour véhicules motorisés : asphalte, goudron, pavés, béton, à l'exclusion de tout autre. Il existe des exceptions pour les ayants droits, propriétaires, pêcheurs, chasseurs, ainsi que les gestionnaires de la forêt.

Des itinéraires temporaires balisés et limités sur les chemins et les sentiers peuvent également être fréquentés par les véhicules à moteur, selon certaines conditions et moyennant autorisations.

Le décret interdit de quitter les chemins et sentiers. La Région wallonne permet la cueillette des champignons dans ses forêts domaniales, entre le lever et le coucher du soleil, à raison de 10 litres par personne, et bien sûr en dehors des périodes de chasse, qui doivent être clairement annoncées par l'affichage réglementaire.

Des dispositions similaires ont été adoptées par notre Commune. Quant aux forêts privées, il est bien sûr indispensable d'avoir l'accord préalable des propriétaires ...

Les chiens doivent être tenus en laisse, afin de ne pas perturber la faune, et par sécurité pour les autres promeneurs.

Pour plus d'informations sur la circulation en forêt, n'hésitez pas à contacter les agents des Eaux et Forêts. Les services de l'administration communale pourront vous communiquer leurs coordonnées.

Septembre ... c'est encore une palette de couleurs que la nature nous offre et que je vous souhaite d'admirer sans modération.

Bien à vous
Marie-Thérèse MARTIN
Bourgmestre



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 2 JUIN 2005

Installation du conseiller communal en remplacement de M. Marc GENERET, démissionnaire

Le Conseil prend acte de la lettre du 23 avril 2005 de M. Marc Generet présentant sa démission de Conseiller communal. Mme Geneviève Strous de Malempré assurera la fonction en remplacement de M. Generet.

Compte communal de l'exercice 2004

Le Conseil approuve le compte communal 2004 se présentant comme suit :

	<u>Service ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Résultat budgétaire de l'exercice	+ 978.208,13 €	+ 110.976,94 €
Engagements à reporter	214.765,73 €	792.496,52 €
Résultat comptable de l'exercice	+ 1.192.973,86 €	+ 903.473,46 €

Augmentation du prix de vente de l'eau

Vu le décret du 12/02/2004 relatif à la tarification et aux conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie, instaurant une tarification uniforme de l'eau;

Vu le Coût-Vérité de Distribution (C.V.D.) déterminé pour notre commune qui s'élève à 1,37€ HTVA par m³;

Considérant que le coût-Vérité d'Assainissement déterminé par la SPGE a été fixé à 0,5229 € HTVA par m³,

Le Conseil décide de fixer comme suit le prix de vente de l'eau à partir du 01/07/2005 :

Redevance : $(20 \times 1,37€) + (30 \times 0,5229€) = 27,40€ + 15,687€ = 43,087€$ HTVA

Consommation :

- tranche de 0 à 30 m³ : $0,5 \times 1,37€ = 0,685€$ HTVA
- 2^{ème} tranche de 30 à 5.000 m³ : $(1 \times 1,37€) + (1 \times 0,5229€) = 1,89€$ HTVA
- au-delà de 5.000 m³ : $(0,9 \times 1,37€) + 0,5229€ = 1,7559€$ HTVA

Contribution au Fonds Social de l'Eau : 0,0125€/m³ HTVA

SÉANCE DU 10 AOÛT 2005

Plan mercure

Le Conseil approuve l'introduction de deux projets dans le cadre du plan mercure, à savoir :

- l'aménagement de 2 bandes cyclables à Deux-Rys et l'entretien d'une partie du chemin de G.C. n° 100 pour un montant de 87.846,00 € HTVA
- l'entretien des chemins de G.C. n°56 et 81 dont le coût est estimé à la somme de 113.377,00 € HTVA

Distribution d'eau – convention avec la S.W.E. pour la gestion des compteurs d'eau et la facturation

Le Conseil approuve la convention confiant à la Société Wallonne des Eaux de Verviers le relevé des consommations d'eau, la facturation et la gestion des impayés, à partir du 01 juillet 2005.

Redevance pour prestation de géomètre dans le cadre de l'implantation de bâtiments

Le Conseil arrête un règlement communal, permettant de répercuter à tout demandeur d'un permis d'urbanisme, le coût d'intervention d'un géomètre pour la vérification de l'implantation des futures constructions. Cette redevance est fixée au montant des honoraires réclamés à la commune par le géomètre.

Limitation de vitesse aux abords du lycée à Manhay – Arrêté de circulation

Le Conseil décide, de limiter à 30 km/h la vitesse à Manhay sur la Rue du Pré des Fossés entre la BK 14,190 (40 m avant l'arrêt de bus) et la BK 14,375 (à hauteur du fleuriste).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE RÉSEAU NATURA 2000 SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE

Le réseau européen Natura 2000, dont le but essentiel est de transmettre aux générations futures le patrimoine naturel européen dans un bon état de conservation, se met progressivement en place. Notre commune est concernée. Le travail scientifique de délimitation précise des habitats naturels et des populations d'espèces vient de débuter par la mise en place d'une équipe de spécialistes récemment recrutés par la Région Wallonne.

Pour connaître les limites exactes des sites actuellement visités par ces derniers, il vous est possible de consulter à la maison communale pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux, la carte reprenant ces contours, ainsi que

les contours des sites qui seront inventoriés ultérieurement.

Par ailleurs, à l'initiative de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, tous les propriétaires et occupants directement concernés par les sites Natura 2000 seront conviés, en automne prochain, à une séance d'information spécifique destinée à leur expliquer les objectifs poursuivis par l'établissement du réseau Natura 2000, la méthodologie suivie pour cartographier les habitats naturels à conserver et à présenter les équipes chargées de réaliser les inventaires spécifiques, etc...

Pour rappel, toutes les informations relatives à l'établissement du

réseau Natura 2000 en Région wallonne sont également accessibles aux adresses internet suivantes:

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/home.html> (informations générales + liste des sites)

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/cartodnf> (informations cartographiques)

ainsi qu'auprès des services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts, c'est-à-dire, en ce qui concerne notre commune, la Direction de MARCHE-EN-FAMENNE au numéro de téléphone suivant: 084/22.03.56-4.

LES MODIFICATIONS EN MATIÈRE DE FACTURATION D'EAU

Suite à la libéralisation du marché de l'électricité, la société ELECTRABEL n'assure plus, depuis le 30/06/2005, la facturation de l'eau pour le compte de la Commune de MANHAY.

Le dernier document envoyé par ELECTRABEL est la facture de clôture que vous avez reçue ou que vous recevrez (pour les personnes dont le compteur a été relevé après le 30/06/2005) très prochainement.

Désormais, la facturation de l'eau sera assurée par la SWE, pour compte de la commune, conformément à la nouvelle législation en vigueur au 01/01/2005, à savoir :

- facturation d'acomptes trimestriels (1^{er} acompte envoyé en principe fin septembre)
- 1 facture annuelle de régularisation (envoyée au cours du premier trimestre 2006)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter G. WILKIN, échevin de l'eau, au 0478/882.863.

Des explications détaillées relatives à la nouvelle tarification de l'eau, dont question dans la séance de conseil du 02 juin 2005 seront communiquées dans le bulletin communal de décembre 2005.

VENTES DE BOIS DE CHAUFFAGE

L'importante augmentation des prix des combustibles a suscité au sein du Collège échevinal, une réflexion quant à la mise en vente de lots de bois de chauffage.

En collaboration avec la Division Nature et Forêt, il a été décidé de mettre en vente des lots de bois de chauffage de taille «domestique», accessibles à un plus grand nombre de particuliers.

Soucieux de maintenir des tarifs abordables, le Collège échevinal veillera à un approvisionnement maximum en bois de feu tout en privilégiant spécialement une taille des lots de dimension «domestiques».

Une première vente devrait être organisée début octobre 2005 et seuls les habitants de la Commune pourront y participer.

L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE : LE CPAS VOUS INFORME

Pour pouvoir bénéficier de l'Allocation de chauffage vous devez réunir les conditions suivantes :

- 1/ Vous vous chauffez soit avec du gasoil de chauffage (en vrac ou à la pompe) soit avec du pétrole lampant soit avec du gaz propane en vrac ;
- 2/ Vous avez été livré entre le 1^{er} septembre 2005 et le 30 avril 2006 ;
- 3/ Le prix sur votre facture est égal ou supérieur à 0,40 euros/litre
- 4/ Vous faites partie d'une des catégories suivantes :
 - VIPO (Veuf, Invalide, Pensionné ou Orphelin) ;
 - Enfant handicapé ;
 - Chômeur de longue durée âgé de plus de 50 ans ;
 - Bénéficiaire d'une allocation pour personne handicapée ;
 - Bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA) ;
 - Bénéficiaire du Revenu d'intégration sociale ou aide sociale équivalente (RIS) ;
 - Personne dont les revenus annuels bruts imposables du ménage sont inférieurs à 13.246,34 euros augmentés de 2.452,25 euros par personne à charge ;
 - Bénéficiaire d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes
- 5/ Vous devez introduire votre demande d'Allocation de chauffage auprès de votre CPAS dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible de chauffage.

Le montant de l'Allocation de chauffage

Si vous êtes dans les conditions d'octroi, vous recevrez une Allocation de chauffage variable en fonction du type de combustible et du prix par litre. L'Allocation de chauffage peut varier entre 3 cents et 10 cents par litre.

Dans tous les cas, l'Allocation de chauffage est limitée à 1.500 litres par hiver et par ménage et ne peut excéder les 150 euros.

Le CPAS de Manhay est à votre entière disposition pour toutes les questions que vous vous posez au sujet de l'Allocation de chauffage au 086/45.50.94.

ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE - 2005

Cette année l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire", s'est déroulée du 04 juillet au 15 juillet. Tout comme l'année précédente, nous avons eu le plaisir d'accueillir une équipe de six jeunes filles:

- ❖ Morgane KLEIJERS de Manhay
- ❖ Florence LAVALLEE de Roche-à-Frêne
- ❖ Mélanie COLLARD de Manhay
- ❖ Gwenaëlle SERVATY de Manhay
- ❖ Emilie TASSIGNY de Freyneux
- ❖ Manon QUOILIN de Grandmenil.

Durant ces dix journées, elles ont fait preuve de courage, de dynamisme et de civisme.

Les objectifs de cette opération étaient de développer leur sens de la citoyenneté et de la solidarité, mais aussi de leur faire prendre conscience de l'importance du respect de leur environnement.

Encadrées par les ouvriers communaux, elles ont effectué les travaux suivants:

- Ramassage des déchets le long des voiries communales
- Entretien des places publiques
- Nettoyage des filets d'eau
- Relevés des compteurs d'eau

Ces jeunes filles estiment que cette opération a été enrichissante pour elles. Elles sont contentes d'y avoir participé et se disent toutes prêtes à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Nous les félicitons et les remercions pour l'exemple à suivre et leurs disons donc à l'année prochaine.

LES COURS DE DANSE REPRENENT À VAUX-CHAVANNE



Les cours de danse «funky» reprennent à la salle de Vaux-Chavanne, tous les mercredis après-midi.

- De 13h30 à 14h30 : groupe des petits (5 -7ans)
- De 14h30 à 15h30 : groupe des moyens (8-12 ans)
- De 15h30 à 16h30 : groupe des ados (+ de 12 ans)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Françoise CORNET au 086/45.00.15

CHENE-AL-PIERRE : CABARET WALLON

«*Bin'nowe divins nosse pitite scole*»

Après un beau succès lors du festival d'expression wallonne 2005 à Vaux-Chavanne et ensuite à Mons, les élèves, de la classe de Nadia Collignon enseignante à la petite école rurale de Chêne-Al-Pierre, ont voulu à nouveau partager le dialecte de leurs aïeux.

«*A Vaux-Chavanne, nous avions le trac mais le plaisir de jouer a pris le dessus....Les applaudissements nous ont encouragés et la sélection pour Mons fut la belle récompense..*» confient les enfants.

«*A Mons, nous étions un peu perdus, tant de dialectesmais nous garderons un excellent souvenir qui sera pour nous la reconnaissance de notre apprentissage en classe chaque semaine...*»

Les élèves ne voulant pas en rester là sont allés résolument inviter toutes les personnes de plus de 60 ans de leur village ainsi que des hameaux avoisinants.

Peu ont répondu à leur souhait !

Ils avaient aussi convié leurs grands-parents, qui tous ont répondu présents sachant que leurs petits phénomènes avaient pendant de longues heures, lu, répété, et surtout compris les textes transposés en wallon par leur institutrice.

Ces élèves étant tellement convaincus, que le wallon est une langue qu'il faut préserver qu'ils en ont donné le virus aux petits de la classe maternelle et à leur institutrice Stéphanie Cornet.

Dès l'arrivée des spectateurs, les élèves, sourire aux lèvres, distribuaient le programme du cabaret.

Madame Collignon s'était chargée de la rédaction des textes en wallon ainsi que du petit mot d'introduction que les élèves lisaient avant chaque interprétation.

Programme

Lu vîche tchâssette : petite pièce de théâtre talentueusement présentée, où une chaussette rouge a disparu....

Lu poytreye : scène matinale à la ferme où les enfants de la maternelle, déguisés en animal familier, ont démontré leur talent en wallon.

Fable de La Fontaine, rondes chantées, récitations, sketches et pour clore, la célèbre berceuse traditionnelle Nan ni nan....bien connue des papys et mamys.

Si même cette après-midi se voulait récréative, elle a été marquée par une représentation parfaite en wallon.

Des enfants qui de moins en moins entendent parler ce dialecte dans leur entourage ont prouvé leur attachement à cette belle langue de chez nous. Ils y ont mis tout leur cœur et ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.

«*C'était très bien, ils ont été parfaits*» telle fut la réaction de tous.

«*Alé, mes p'tits amis continowez*», «*Vo af fwère bin fait soula*»,

«*Proféciat pour votre belle prestation, continuez sur votre lancée et surtout bravo à vos institutrices*».

Des encouragements bien mérités pour tous ces bambins.

Remerciements

Les enfants de l'école communale de Chêne-Al-Pierre remercient Monsieur André Lamborelle d'avoir organisé le festival d'expression wallonne à Vaux-Chavanne mais ils sont surtout très reconnaissants vis-à-vis de leur institutrice Madame Nadia. «*Elle nous enseigne le wallon, cette magnifique langue que nous voulons essayer de faire vivre et qui fait partie de nos racines.*»

MaDe.



MANHAY : ANIMATION CULTURELLE : DJAZANS WALON

Tout au cours de l'année, chaque quatrième mercredi du mois, les « copineries » ont accueilli les amateurs de wallon dans les locaux de l'Administration Communale de Manhay afin de promouvoir et sauvegarder un patrimoine linguistique.

Durant la saison 2004-2005 de nombreux sujets ont pu être abordés :

SETIMBE :	les moches à l'âme par Marcel Leboutte
OCTOBE :	lès rmédes di dvin l'timp
NOVIMBE :	les makrales èt lès crèyinces pòpulêres
DECIMBE :	li guère, li libérâtion èt 60 ans après on s'ovint
DJAVIR :	lès grands feûx èt lès carnivals
FEVI :	ès hanterèyes di nosse ou di vosse timp. Et Sint Valentin : quî esteu-ti divin l'timp ?
MAS :	les aplous, les aronlés. Les abitudes di Pâques. Les chêrveus a mèsse
AVRI :	Kimint bin djardiner.. ripiquer... les dictons did vin l'timps
MAY :	li poésie da Marcel Launay , les blagues ... pourminade àl découverte des ouhaès et des plantes divin les bois di Lierneux
DJUN :	grande fiesse torto essonle One vrè sise wallonne

En cette fin de saison, la soirée fut très récréative aux copineries wallonnes de Manhay. Après deux années de fonctionnement, ils ont voulu, avant les vacances, fêter la réussite de l'association « Djazans walon ».

Chanteurs wallons, accordéon, galettes, gâteaux, petite goutte, tout était rassemblé pour une vraie « size » d'antan à laquelle participaient une quarantaine de personnes.

Les dames avaient mis la main à *la pâte* pour la pleine réussite de cette copinerie un peu spéciale.

De manière à pouvoir participer à cette partie récréative et culturelle, *la fédération culturelle wallonne et gaumaise du Luxembourg belge* leur avait fait honneur en programmant, pour la première fois à Manhay, leur réunion de comité fédéral.

« Cès teu vrèmin one bel' size »

Mimiques, émotion et conviction faisaient partie du répertoire très varié de chants wallons interprétés avec talent par plusieurs amies et amis du groupe de Manhay.

En invité, *Joseph l'accordéoniste*, a, par son talent, charmé tout le public et accompagné les chanteurs dans leurs diverses interprétations.

Soirée qui s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit tellement l'ambiance était bonne et conviviale tout en goûtant une délicate pâtisserie artisanale et buvant un petit verre de *pèket* ou de *porto* comme leurs aïeux.

« *Cès têt à fait one vrai size wallonne* » confie Marie-Thérèse Martin, Bourgmestre, qui en septembre 2003 organisait la première copinerie à Manhay.

Sourire aux lèvres, air de musique dans la tête et certitude d'une soirée réussie, chacun s'en est retourné avec un peu de vague à l'âme en se fixant déjà rendez-vous au mois de septembre.

En attendant la « rentrée », les « *djâzeus d'walon* » pourront encore se retrouver à l'occasion d'autres manifestations.

Activités de saison en wallon :

- Mercredi 28 septembre à 20 h reprise des copineries de Manhay en la salle du Conseil.
- Mercredi 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre seront les prochains rendez-vous.

Bienvenue à toutes et à tous avec comme droit d'entrée votre bonne humeur et l'envie de perpétuer cette belle langue qu'est le Wallon.



EXPOSITION À LA MAISON COMMUNALE

Originaire de Waharday (RENDEUX) et habitant Lamorménil depuis quelques années, Valérie GREGOIRE, institutrice primaire, épouse de Pascal DAULNE, a depuis toujours été attirée par le dessin. Dès son plus jeune âge, elle manie le crayon. Encouragée par sa grand-mère, peintre amateur, elle continue à évoluer dans ce domaine.

Affectionnant davantage les portraits, elle fait quelques esquisses au crayon, de stars du cinéma et de la chanson. Mais, pour elle, ses premiers dessins manquent d'expression, d'âme et de vitalité.



Ayant décidé d'approfondir davantage ses œuvres, elle commence à s'intéresser à la technique du fusain, laquelle va lui apprendre à donner vie à ses illustrations. Elle perfectionne sa technique de façon autodidacte et, tout en suivant les précieux conseils de son beau-père, Pierre DAULNE, acquiert davantage d'aisance dans sa façon de procéder. Travaillant principalement à partir de photographies, son objectif premier est d'essayer de capturer la simple beauté des sujets. Elle n'a pas la prétention de faire passer un message particulier.

Pour elle, l'art du dessin n'est pas réservé à une élite ou à une catégorie d'individus appelés artistes, c'est avant tout une passion et un délassément de choix qui lui permettent de se projeter quelques instants dans un autre monde.



Ayant l'envie de partager son amour pour l'art, elle exposera ses œuvres à partir du 14 octobre prochain à la salle du Conseil communal de Manhay.

MANHAY : ROLLER, VÉRITABLE SPORT



Beau succès pour le stage de roller organisé à la salle de l'entente de Manhay en cette fin de vacances. Nous y avons rencontré des enfants de Baneux, Gorone, Grandmenil, Lafosse, Malempré, Manhay, Oster et Vaux-Chavanne au total pas moins de 35 enfants de la commune et des alentours proches.

Ceux-ci, entourés de 3 spécialistes faisant partie de la fédération d'un club de hockey sur glace, ont voulu s'initier au roller en toute sécurité. Pour la première fois, certains jeunes ont découvert ce véritable sport technique qu'est le roller.

En premier lieu, ils ont du trouver l'équilibre mais après quatre jours d'apprentissage et d'exercices intensifs et suivis, ils arrivent à tenir debout, à s'arrêter à tout instant, à éviter les chutes et à circuler entre les cônes de circulation. Cette initiative a permis à tous ces enfants, grâce à la collaboration de la commune, de passer 4 journées bien remplies sur des rollers pour un prix très démocratique.

«J'ai appris à patiner en arrière et à freiner» nous confie Marvin.

«En arrivant au stage, mon fils de 7 ans ne savait pas avancer sans tomber, maintenant après quatre jours, il tient debout et patine à son rythme, c'est formidable» nous témoigne une maman enchantée.

Equipés de leurs rollers, jambières, genouillères, casque et même parfois de coudières, ils ont pu développer les qualités requises pour devenir un bon «roller man» à savoir : l'équilibre, la rapidité, la souplesse et bien sûr les réflexes qui leur donnent une bonne assurance en eux-mêmes.

Ils sont tous repartis heureux mais surtout fiers de montrer que maintenant «Les rollers mais c'est pas difficile du tout ni dangereux si on les pratique bien».

Prochain stage, pendant les vacances de Noël - Renseignement : Fr. Cornet au 086/45.00.15

M-A. DEHARD

MANHAY : UN RALLYE DE QUADS PROPRE



Le 29 mai dernier, une randonnée « quads et motos » s'est déroulée sur le territoire des communes de Manhay et d'Erezée.

Organisée dans le plus grand respect des riverains et de la nature, ce rallye a rassemblé plus de 370 participants.

La réussite de cette première édition, est due à la coopération de nombreuses personnes et associations : les responsables de la DNF ; les Bourgmestres et mandataires communaux de Manhay et d'Erezée ; les Docteurs Missaire et Moulart, ainsi que les pompiers d'Erezée ;

Sont aussi remerciés, tous ceux et celles qui ont été les chevilles ouvrières de ce

succès, les responsables de l'association de parents et les dirigeants de l'école de Manhay, grâce auxquels l'asbl a pu bénéficier d'une infrastructure exceptionnelle, les bénévoles qui sont intervenus sur le terrain ou dans les locaux de l'école, les responsables de « Codever » pour le contrôle technique, les clubs de football d'Amonines et de Manhay, les Ets HUET,... Les organisateurs qui tenaient à soutenir activement l'hélicoptère médicalisé de Bra ont décidé de remettre à ses représentants la totalité des bénéfices de cette journée, à savoir un chèque de 4000 €.



JUDO CLUB DE GRANDMÉNIL

Bientôt ce club dynamique va fêter ses 20 ans d'existence !

Organisation d'une marche «ADEPS»

Cela fait maintenant presque 10 ans que la dizaine de bénévoles de ce club organisent une marche reprise au calendrier des activités de l'ADEPS.

Cette année, cette manifestation s'est déroulée le 31 juillet.



Une partie de l'équipe de bénévoles

Pour cette journée du 31/07/2005, malgré un temps incertain voir pluvieux par moment, quelque 500 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous à la salle du Centre Culturel de Grandménil pour effectuer l'un des 4 parcours dont un de 10 km, porté à 11,2 Km pour raison de dénivellations importantes !



Que ce soit avant leur périple ou au terme de celui-ci, ces amoureux de la nature ont pu se ravitailler grâce aux nombreux sandwiches, pistolets fourrés, minestrone et autres plats froids préparés par l'équipe féminine des bénévoles.

Si l'équipe masculine s'est plutôt attelée à la confection des itinéraires, cartes et fléchages, elle n'en a pas moins assuré la préparation d'un excellent barbecue et les préparations culinaires

C'est vers 16 h 00 que les derniers marcheurs sont rentrés à bon port.....dans la bonne humeur.



DES BÉNÉVOLES POUR CAP 48

“Ensemble, même si nous sommes différents”. Si vous êtes un fidèle auditeur/télespectateur de la RTBF, vous avez certainement entendu, à maintes reprises, un slogan semblable au cours des dernières semaines. C’est en effet le message de Cap 48, la grande opération de solidarité lancée par la chaîne publique en faveur de l’intégration et de l’autonomie des personnes handicapées. Du 07 au 16 octobre, l’opération battra son plein en organisant la vente des magnets afin de récolter des fonds. Les magnets sont des petits objets aimantés, décorés à l’effigie de héros de la bande dessinée belge (Ric Hochet, Cubitus, les Schtroumpfs...). Pour que l’action soit un succès dans la commune de Manhay, l’association “Les Compagnons Bâisseurs”, chargée d’organiser Cap 48 dans la région, lance un appel à toute personne de bonne volonté. “*Nous avons besoin de bénévoles pour vendre les magnets*”, explique Grégory Van de Put, permanent au sein de l’association. “*Tout qui est prêt à donner une heure ou plus de son temps est le bienvenu*”. Si vous êtes intéressé, n’hésitez pas à contacter les Compagnons Bâisseurs:

Grégory Van de Put
Compagnons Bâisseurs
83 Rempart des jésuites 6900 Marche
Tél: 084/ 31 44 13
Email: info@compagnonsbatisseurs.be



A savoir

En Belgique, une personne sur dix souffre d’un handicap. Un chiffre énorme, surprenant, mais qui se sait peu. Les personnes handicapées restent souvent en marge de la société, exclues d’un grand nombre de ses activités. Cap 48 entend donc mobiliser les foules pour que les handicapés puissent profiter davantage de loisirs, de rencontres, d’amusement, d’indépendance. Bref, qu’ils puissent vivre mieux.

En 2004, Cap 48 vendait des Magix. Grâce aux fonds récoltés, 94 projets ont pu être financés sur toute la Communauté française. De l’achat d’une camionnette pour partir en excursion à l’organisation d’ateliers de cirque adaptés, une foule d’initiatives ont ainsi pu se concrétiser.

UN BRIN DE SOLEIL POUR «LES CHEVEUX D’ARGENT» DE GRANDMÉNIL-LAFOSSE-MANHAY

Le 12 juillet, les 3x20 de Grandménil-Lafosse-Manhay ont fêté le 30^{ème} anniversaire de leur club. Après le mot d’accueil de Renée, place aux souvenirs. On ne pouvait retracer la vie du club, sans parler de ses pionniers fondateurs: Joseph Grégoire, Apoldine Leboutte et Louis Tonglet,... pour ensuite arriver à ce jour, ce moment de fête. Pendant le copieux repas servi par quatre radieuses, vint se glisser un enfant chanteur, qui par sa belle voix et ses chansons nous replongea dans notre jeunesse. Couteaux allongés près des assiettes silencieuses, fourchettes et cuillères, enlacées et muettes, tous écoutaient, même les mouches se sont arrêtées de

voler pour l’entendre chanter. En face de moi, le Président recueillait du doigt une larme d’émotion, à côté, Joseph l’imperturbable scrutait le plafond et Angèle, lèvres entrouvertes, buvait ces mélodies. Ce fut un grand moment de plaisir . Et enfin, les gosiers bien arrosés, les estomacs bien remplis, Joseph l’accordéoniste invita à la danse.

Grand merci à Yvette et à ses filles pour le dîner, à Lauranne, l’enfant chanteur et enchanteur, et à l’ami Joseph notre accordéoniste, pour cette après-midi de rêve.

Jean-Marie.



CONSTRUISEZ VOTRE VILLAGE IDÉAL !!



Imaginez que vous débarquiez dans une vallée enclavée entre une montagne, un lac, une carrière en activité et que vous deviez, en partant de rien, installer votre maison et construire le village qui l'entoure. Mais bien sûr, vous n'êtes pas tout seul, quatorze autres familles arrivent en même temps que vous. Alors, à quinze, il va falloir partager l'espace, tracer des routes, décider des bâtiments communs, enfin, réaliser tout ce qui compose un village. Et puis, il y aura des situations inattendues qu'il vous faudra résoudre avec vos voisins. Une fois tout installé, nous vous proposerons de concourir avec d'autres villages qui auront démarré dans les mêmes conditions que vous.

Questions de voir quels villageois auront imaginé les plus belles créations et auront réussi le meilleur travail d'équipe.

Si vous désirez participer à ce jeu ou avoir de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec notre organisme au 061/292524 ou au 0496/189264.

Une organisation du CAL-Luxembourg asbl.

Avec le soutien de votre commune et du Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique.



APPEL À PROJETS LANCÉ AUX JEUNES « THINKING ABOUT WASTE IS NO WASTE OF TIME »



Fortes du succès récolté en 2004, GREEN Belgium et FOST Plus lancent cette année un nouvel appel à projets à l'attention des jeunes âgés de 14 à 16 ans, issus d'écoles, d'associations ou de mouvements de jeunesse.



ACT LOCAL !

Les thèmes choisis cette année sont la « **gestion des déchets** (qualité du tri, promotion des produits recyclés, lutte contre les déchets sauvages et autres thèmes associés à la gestion des déchets) et le **développement durable** ».

Les idées de projets doivent parvenir à GREEN Belgium le **30 octobre 2005** au plus tard.

En novembre, un jury sélectionnera les 15 idées les plus prometteuses. Leurs concepteurs recevront un encadrement professionnel et la somme de 250 € pour élaborer plus avant leur projet local. En mai 2006, le jury examinera une nouvelle fois les projets en lice. Les groupes qui auront étoffé leur projet recevront 750 € supplémentaires pour poursuivre sa concrétisation !

THINK GLOBAL !

Les 15 groupes sélectionnés feront également partie du YEP (Youth Eco Parlement® - Éco-parlement des jeunes) et pourront participer, avec des jeunes de toute l'Europe, à l'écriture collective de Lettres Ouvertes adressées à des représentants politiques, à des ONG, à des scientifiques, à des journalistes, à des entreprises... Chaque groupe pourra envoyer un représentant à Paris (octobre 2006) où les Lettres Ouvertes seront présentées.

Résultats du premier appel à projets

Les résultats du premier appel à projets lancé en 2003 peuvent être consultés sur le site Web mentionné ci-dessous. Cet appel a non seulement débouché sur la réalisation de trois projets locaux concrets, mais aussi sur la remise d'un Livre blanc sur l'environnement aux plus hautes instances européennes à Bruxelles.

Vous voulez en savoir plus ?

Une description détaillée de l'appel à projets 2005 figure sur le site Web de GREEN Belgium (<http://www.greenbelgium.org/yep/>).

Vous pouvez aussi bien entendu vous adresser à FOST Plus (olivier.remels@fostplus.be ou www.fostplus.be).



LA LIGUE DES FAMILLES : UN MOUVEMENT QUI BOUGE ET QUI DÉFEND L'INTÉRÊT DES FAMILLES

En **80 ans** la Ligue s'est battue et a obtenu (entre autres) :

- des allocations familiales et de naissance pour tous les enfants
- des allocations d'études et des prêts d'études
- des avantages aux familles nombreuses dont les réductions sur les transports (SNCB, STIB et récemment TEC ...)
- des réductions fiscales pour enfant(s) à charge (dans l'impôt, sur le précompte immobilier...)
- des prêts sociaux à faible taux d'intérêt pour acquérir le logement familial (Fonds du Logement), des aides à la location d'un logement ou à la constitution de garantie locative,
- l'interruption de carrière (devenue « crédit-temps »), le congé parental et de paternité
- un enseignement, ouvert à la participation des parents, qui lutte contre l'échec scolaire et pour le respect à l'école.
- Des tarifs familiaux sur certains biens de première nécessité
- La participation du mouvement familial — représentant des familles — dans toutes sortes d'instances et d'institutions (Onafts, One, Conseil de la consommation, télévision, ...)
- Un « ministre » de la Famille et la mise en place d'une structure transversale de politique familiale (Etats généraux),



Et aussi ... des tas de petites et grandes mesures,
y compris sur le plan local,
qui facilitent la vie des familles et contribuent à leur épanouissement.

Le combat continue pour :

- faire des allocations familiales un véritable droit pour chaque enfant,
- une fiscalité neutre par rapport au choix de vie des familles (mariage ou cohabitation, enfant unique ou famille nombreuse...) et qui tient mieux compte des charges familiales
- une véritable politique familiale de conciliation des temps,
- une sécurité sociale forte et fédérale qui couvre tous les risques sociaux et familiaux,
- une politique d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse
- la suppression de toute forme de discrimination qui pèse sur les familles avec enfants,
- la mise en place du Service des créances alimentaires dans sa fonction de paiement d'avances et aussi ... quantité de matières où nous voulons attirer l'attention des politiques sur la nécessité de construire + ensemble une société enfants et parents admis.

Personne de contact : Josiane Lesenfants - Présidente communale - 086/45.56.28

“CHAT” SÉCURISÉ AVEC CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES POUR LES 12 À 15 ANS

Les jeunes qui ont entre 12 et 15 ans auront la possibilité de « chatter » d'une façon sécurisée sur des sites auxquels ils auront accès grâce à l'utilisation de leurs cartes d'identité électroniques.

Quatre sociétés ont construit sur leur plate-forme trois boîtes pour « chatter », une pour les garçons, une pour les filles et une pour l'ensemble des filles et des garçons.

Des renseignements généraux et les liens vers ces sites peuvent être obtenus via le site web : <http://www.saferchat.be/>.



En outre, pour aider les jeunes à utiliser ces sites, les enfants qui ont reçu ou vont recevoir leur première carte d'identité électronique à l'âge de 12 ans, auront la possibilité de demander un lecteur gratuit via le site web : <http://readers.eid.belgium.be/>. Ce site est ouvert depuis le 15 septembre 2005.

La distribution des lecteurs commencera le 1^{er} octobre prochain. C'est aussi à partir de cette date du 1^{er} octobre qu'un support en ligne sera disponible à partir du même site. Ce support doit aider les jeunes, si nécessaire, à installer le logiciel qui, grâce au lecteur, et en combinaison avec leur carte d'identité leur permettra de « chatter » d'une façon sécurisée sur les divers sites proposés.

L'accès sera immédiatement disponible pour tous les jeunes qui ont activé leur carte distribuée à partir du 06 juin 2005. C'est en effet à partir de cette date que ces cartes d'identité électroniques ont reçu un certificat d'authentification actif (et un certificat de signature révoqué).



Zone de police
Famenne-Ardenne



Nous vous informons

Comme cela vous a été signalé lors d'un précédent bulletin communal, vous trouverez ci-dessous quelques conseils destinés à vous éviter autant que possible d'être victime du cambriolage.



Les cambriolages constituent un des phénomènes de criminalité parmi les plus importants dans notre région. Afin d'éviter d'être victime de ce fléau chacun peut renforcer la sécurité de son habitation en utilisant du matériel adéquat (serrure de sécurité, garniture de barillet non dévissable de l'extérieur, placement de verrous, alarme, volet, etc).

Cependant il sera toujours indispensable que vous preniez **de bonnes habitudes**, qui ont l'avantage de ne rien coûter.

En voici quelques exemples.

Placez vos biens précieux de petites dimensions, dont vous n'avez pas un urgent besoin, **dans un coffre en banque**.

Ne laissez pas **traîner dehors du matériel** qui pourrait faciliter la tâche des voleurs.

- Assurez-vous toujours de **l'identité d'un visiteur** avant d'ouvrir votre porte.
- Ne montrez jamais **où se trouve votre portefeuille**.



Notez sur un papier **tout évènement bizarre** lié à la sécurité, et tout renseignement utile (date, heure, numéro d'immatriculation de véhicule,...) s'y rapportant.

Gardez ce papier quelques mois, pour le cas où cela s'avérerait utile.

N'exposez pas vos biens de valeur **au regard des passants**, vous pourriez éveiller l'attention des voleurs.



Ne « cachez » pas **vos clés d'habitation à l'extérieur** (endroit convenu de vos proches) car des invités inattendus et indésirables pourraient en profiter.

- Utilisez toujours vos moyens de fermeture de manière optimale : **portes et fenêtres doivent être fermées à clé** (si possible) et éventuellement renforcées par un obstacle ou un moyen de sécurité supplémentaire.
- Ne négligez jamais de fermer votre **barrière d'accès à la propriété** et n'ayez crainte d'utiliser un solide cadenas.

C'est en utilisant ces quelques moyens et en en faisant **des réflexes**, que vous mettrez toutes les chances de votre côté pour vous tenir à l'abri des voleurs.

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Inès DEKEULENEER de Manhay
Lucas JORTAY de Malempré
Tim FARCY de Lafosse
Toni BOISNARD de Chêne'al-Pierre
Aline CORNET de Vaux-Chavanne
Anastasia GOUVERNEUR de Fays
Louise GILLOT de Malempré

Nous regrettons la disparition de :

Léopold HAY de Fays
Adelin BONJEAN de Deux-Rys
René LUX de Harre
Paul LIBAR de Manhay
Marie CHEPPE de Grandménil
Lucy THIRY de Freyneux
Marguerite CORNET de Fays
Jacques CAPRACE de Harre
Jean FORMANN de Lamorménil
Willy RENDERS de Malempré

Nous nous joignons au bonheur de :

Marylène GILLES de Vaux-Chavanne
et Michel RENARD de Sprimont
Josiane DAIX de Manhay
et Albert SARLETTE de Manhay
Virginie DEHARD de Chêne-al'Pierre
et Pascal LEBOUTTE de Bastogne
Nadia COLLIGNON de Malempré
et Cédric MAHY de Malempré
Sandrine VASSEUR de Lafosse
et Rudy DETROZ de Lafosse
Pierre BAONVILLE de Dochamps
et Valérie DAULNE de Dochamps
Geneviève PREVOT-LESPAGNARD de Chêne-al'Pierre
et Marc LAMBERT de Chêne-al'Pierre
Nathalie PIRNAY de Malempré
et Charles HAVELANGE de Malempré

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Moulin de Malempré, 1 - 6960 MANHAY — (Tél.: 086/45.55.04)

E-mail : info@simanhay.be

Président : Michel Périlleux

Rue de Sa del Haye, Fays, 33 — 6960 MANHAY — 086/43.32.58

Secrétaire : Thecla Huijgen — Moulin de Malempré, 1 — 6960 MANHAY — 086/45.55.04

Trésorier : Cédric Borsu — Rue du Vicinal, 27 — 6960 MANHAY — 086/34.58.85

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard — 086/21.99.62

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE MANHAY

Le dernier marché public de Manhay s'est tenu le vendredi 16 septembre.

Malgré le mauvais temps, ce marché a été d'une bonne cuvée, bon nombre d'acheteurs s'y retrouvant aux principales échoppes.

C'est très encourageant pour le SI de notre commune. Tout avait été mis en œuvre, pour que cette manifestation estivale prenne non seulement son envol, mais soit aussi pour l'entité un véritable pôle attractif tant sur le plan commercial que sur le plan convivial. A ce titre, l'initiative d'avoir planté au milieu du marché un bar tenu à tour de rôle par les différentes associations garde toute sa raison d'être et a rencontré un beau succès dont il y a lieu d'être fier. Malgré une météo peu propice à déplacer du monde, certains marchands ambulants n'auraient raté ce rendez-vous hebdomadaire pour rien au monde.

En effet, ils ont rencontré à Manhay des gens très sympathiques, aimant discuter, se renseigner sur les produits et les acheter chaque vendredi.

Pour la petite histoire, le vendeur de pecket de Crisnée a trouvé notre région tellement belle et accueillante qu'il aimerait venir s'y établir...

Afin de retrouver cette ambiance conviviale, ne ratez pas la **Foire Halloween qui se déroulera le 29 octobre de 7 à 17 heures.**

Nous vous y attendons très nombreux.

AGENDA



Vendredi 07 octobre 2005 :

la commune de Manhay commémore

le 175^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Belgique

le 25^{ème} anniversaire du fédéralisme

le 10^{ème} anniversaire de parrainage du 4^{ème} Bataillon logistique.

Programme des manifestations :

10h30 : Accueil des autorités à l'administration communale de Manhay
11h00 : Monument de Chêne-al'Pierre : prise d'armes, discours et dépôt de fleurs
12h00 : Inauguration de la salle de village de Chêne-al'Pierre et vin d'honneur
Exposition de matériel du 4^{ème} bataillon logistique
16h00 : Inauguration des nouveaux locaux scolaires de Malempré et vin d'honneur
21h00 : Bal du 175^{ème} anniversaire en la salle de l'Entente de Manhay
22h00 : Feu d'artifice.

Samedi 08 octobre 2005 de 14 à 17h00 :

Bourse aux vêtements automne-hiver et matériel de puériculture organisée par la Ligue des Familles à la salle de **Vaux-Chavanne**. (Contact : Jeanne VOZ – 086/45.51.76)



**Jansen T.
toiture**
réalise toutes toitures, tuiles, ardoises, zinc, roofing,...
SPECIALISTE ZINC et NOUVEAUX PRODUITS
(VMzinc, cèdre, Aluthermo, cuivre))
Col de Lamormenil, 22 - 6960 MANHAY - 086 38 79 19 - 0495 11 66 61

CHAUFFAGE **CHARPENTE**
SANITAIRE **COUVERTURE**
NOS INFOS
VOS CHOIX
NOS SERVICES
sa B.D.H.
**Barthélemy
DEMOITIE**
6960 HARRE
Tél. 086/43.37.24 Fax 086/36.78.26
www.demoitie-barthelemy.be - e-mail: barthelemy.demoitie@proximedia.be

SPRL PREVOT MARC
Entreprise de Maçonnerie
Route du tracé, 1
6960 MANHAY
Tél : 086/455460
Fax : 086/367710
GSM : 0475/910948